

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016-2017

Le 19 mai 2017, à 17h00, les membres de l'association Bande de Sauvages se sont réunis en Assemblée Générale dans le lieu expérience Les chiens Airan. Vingt-huit membres étaient présents (voir feuille d'émargement).

Ordre du jour :

1. Bilan moral/Bilan d'activité
2. Bilan financier
3. Projet associatif 2017
4. Election du conseil d'administration

1. Bilan moral/Bilan d'activité

Lecture d'un bilan d'activité préparé, complété par les infos et ressentis des membres présents

Structuration ↗

Pilotage - le Conseil d'Administration

- 9 co-présidents dont 3 pour la première fois
- 16 réunions dans l'année + 1 séminaire sur un weekend en janvier

Energie humaine

- 3111 membres au 31 décembre 2016 d'âges variés dont environ 100-120 bénévoles réguliers (≈1,5 ETP)
- des volontaires en service civique très différents toute l'année qui ont amené différentes énergies : Sandra (-mai), Matthieu (-juillet), Simon (mai-), Coralie (octobre-), Marjolaine et Pierre (novembre-)
- des salariés en CAE : Violaine (juin-) en tuilage avec Timothée pendant 2-3 mois, Matthieu (décembre-)

Outils

- Site internet de Bande de Sauvages (projet piloté par Marine) inauguré à la dernière AG, en plus du blog
- Gouvernance clarifiée et rédigée (= c'était un des objectifs fixés pour 2016)

⇒ *Le renforcement de la structuration a été ressentie de manière générale et elle a permise une appropriation plus large des expériences.*

Développement des expériences

Café Sauvage :

- toujours : 2 cantines pour 30 personnes préparées par des bénévoles chaque semaine, 1 exposition par mois, free shop et matériel mutualisé.
- végétalisation de la terrasse et dynamisation grainothèque

- globalement plus d'activités (plus d'envies, plus d'aisance pour les membres à proposer des choses, plus de personnes différentes qui proposent des choses) : 34 ateliers différents, 85 concerts, 22 conférences, 16 projections, 37 soirées thématiques et 43 rencontres/discussion hors réunions d'organisation internes.
- (co)création de deux festivals : Sauvages à la Demeurée (avril), Festival du Bien-être (août et décembre)
- grande tendance « bien-être » avec l'arrivée de Simon en Service Civique sur la 2ème moitié de l'année.
- pas de fermeture estivale → Café Sauvage d'été avec arrivée de nouveaux bénévoles
- nouveau système d'inscription en permanence (tableau) + nouveau système de clés (ouverture/fermeture)
- 3 ou 4 personnes mises en vacances en 2016. On a recours à cette procédure lorsque quelqu'un ne respecte pas la charte, qu'il prend trop de place (négative) dans le café, le copil peut décider d'une durée de « mise en vacance » après discussion avec la personne concernée.
- Troupeau de Sauvages : troupe de théâtre d'improvisation lancé par Simon et pilotée par Margot à la suite de son départ, ont joué à l'occasion de plusieurs manifestations culturelles. Petite expérience autonome rattachée au Café qui fonctionne bien.

⇒ les changements de « type » d'activité (très bar puis très bien-être...) parfois déstabilisants pour certains mais renouvellement (activités, personnes, énergies) qui confirme que le lieu peut toujours être réellement ouvert et tourné vers l'extérieur, on ne s'enferme pas dans une routine et fait confiance au collectif.

⇒ expérience CS inspirante pour d'autres projets/assos : fonctionnement original mais efficace, confiance (entre nous et avec des personnes plus « extérieures »), fiabilité de nos membres actifs.

⇒ les personnes qui accueillent jouent beaucoup sur le ressenti quand on arrive au Café Sauvage.

⇒ volonté en 2015 = bien montrer qu'on n'est pas un BAR. La diversification des activités a permis cela.

⇒ les missions des volontaires en service civique ont évolué et on a réussi à moins compter sur eux pour les permanences, cela ouvre la participation bénévole.

Activités extérieures « alimentation » et caravane :

- Expérience créée naturellement : beaucoup de demandes pour des prestations rémunérées autour de l'alimentation (ateliers, traiteur participatif...) + des compétences et motivations au sein de l'association (Martin, Matthieu et Sandra notamment) pour développer cette activité qui est un support parfait pour faire ensemble et créer du lien social
- Décision d'en faire une expérience à part entière, hors Café Sauvage. Nom "Sauvages sur un plateau" trouvé à l'occasion des Plateaux éphémères en mai à Mondeville. Création d'un page Facebook dédiée.
- Expérimentation de plusieurs formes, développement et écriture du projet, formalisation de partenariats, recherche de financements d'investissement → embauche de Matthieu en décembre + projet suivi par la CRESS + 20 000€ accordés par Isabelle Attard dans le cadre de sa réserve parlementaire
- Au moins 300 personnes ont participé aux actions de SSUP tout au long de 2016
- 2018 : partenariat Caen la Mer Habitat + Mairie pour une ouverture de restaurant à la Grâce de Dieu

⇒ La Mairie a affirmé que les projets de BDS étaient à soutenir et valoriser.

⇒ Questionnement sur l'identité associative, sur la concurrence que le projet peut faire à des traiteurs (suite aux expérimentations de formes proches du traiteur en 2016). En 2017, ça tend à se clarifier mais on continue à interroger cela. En ce moment, les partenaires nous parlent beaucoup d'autonomie financière. Selon les activités qu'on développera, la question de l'identité associative et peut-être d'une nouvelle forme de structuration se posera.

Ferme Village

- Objectifs : continuer à inventer et expérimenter des systèmes pour bien vivre ensemble + questionner la notion de propriété
- Formation d'un groupe de futurs habitants, développement du projet, recherche d'un lieu pendant environ 1 an avec de nombreuses visites, début location de la maison à Airan en décembre et volonté d'acheter d'ici 3 ans.
- Actuellement : dissociation des espaces « privés-collocs » et des espaces associatifs, qui restent à investir (par tous les membres sauvages), règles de fonctionnement encore floues car il faut prendre en compte les personnes qui y vivent, mise en place d'un Copil (pour l'instant irrégulier), activation de la page Facebook « les chiens airan », projet de résidences musicales avec l'embauche de Pascal en 2017 notamment.

Flotte sauvage

- Expérience créée par opportunisme joyeux : don d'un bateau à moteur suite au lancement d'une idée folle de ramener la bière de la Lie par l'Orne jusqu'au Café (journée vélo/canoe en septembre) puis don d'un voilier en décembre + connaissances et envies de navigation au sein de l'association (Matthieu et David notamment)
- Objectifs : ramener au goût du jour le transport fluvial sur l'Orne, faire découvrir la navigation aux Caennais et toujours faire ensemble, créer du lien social, être heureux
- Financement participatif sans doute à venir pour rentrer dans nos frais

2. Bilan financier

Solde du compte au 31 déc 2016 = 23 335€

Recettes totales = 93 297€ donc gestion financière de plus en plus importante

Excédent 2016 = 8 043 € (2015 = 9 734 €)

Variété des sources de financement plus lisible en 2016 car attention portée à bien les noter

Loyer en augmentation entre 2015 et 2016 (location d'un garage pour stockage et Airan en décembre)

⇒ Participation un peu plus faible au Café Sauvage en 2016 mais tendance en augmentation en 2017 après la fermeture de février qui a permis de refaire de la pédagogie, de remotiver actifs et usagers et de relancer les cantines.

3. Projet associatif

Projet associatif écrit en séminaire → tradition depuis le départ : membres du CA, salariés, services civiques, membres actifs qui le souhaitent se réunissent en séminaire pour un weekend, travaillent sur les grandes questions de l'année et fixent des objectifs pour l'année en cours. En 2017, travail en amont pour collecter les questions des membres actifs et les impliquer plus à la réflexion du séminaire. On se fixe des objectifs un peu précis à chaque fois.

- 2017 : on structure les expériences initiées en 2016, et on ne lance pas de nouvelles expériences pour le moment (écrire un "règlement" pour le CA, faire 2 séminaires par an, mettre en place une newsletter, mise en place de COPIL avec ses propres règles pour chaque nouvelle expérience, mise en place d'un groupe de réflexion autour de l'emploi, ouverture du restaurant, étude montage financier pour acheter Airan, déménagement du Café...)
- Faire de l'accompagnement de projet pour les nouvelles idées

4. Elections du CA (co-présidents)

Rôle des co-présidents : co-responsables de l'association, en charge de l'administratif, juridique et financier,

gère les salariés et les volontaires en service civique, s'investit au sein des différents COPIL.

D'après nos statuts, les membres du CA sont limités à 10 maximum.

Le CA se réunit environ une fois par mois, sont invités les salariés et les SC, et tous les membres peuvent demander à venir.

Sortants qui ne se représentent pas :

Pascal Dickens (embauche en CAE)
Guillaume Voisin (n'est plus à Caen)
Leslie Lavieille (n'est plus à Caen)
Sandra Houlette (partie au Canada)

Sortants qui se représentent :

Augustin Crocis
Lorelei Vauclin
Didier Bonnaire
Pauline Goudergues
Martin Drouet

Nouveaux :

Timothée Fallet
Christophe Cailloux
Aminata Diallo
Lisa Barbier

Après discussion sur les motivations de chacun, l'Assemblée décide d'élire les 9 candidats qui se sont présentés. Ils sont élus jusqu'à l'Assemblée Générale 2017-2018.

5. Remarques diverses

- Groupe de travail "nouveau lieu pour le Café Sauvage" : RDV 1h avant chaque COPIL du Café, réunion pour discuter et partager les annonces et retours sur visites. Toutes pistes sont les bienvenues : centre ville, espace extérieur, accessibilité handicapés (la mairie nous a déjà interpellé là-dessus). Ressource sur les normes ERP : Sébastien Billaux peut nous aider à montrer qu'on a fait notre maximum pour tendre vers les normes ERP.
- Le salariat se développe à BDS, discussion et réflexion autour de l'emploi importante. Même si c'est des emplois précaires, c'est cool de créer des postes ! Bientôt le retour du groupe de travail sur le travail !

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée avec panache à 19h30.

De tout ceci, il a été dressé ce procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Airan, le 19 mai 2017